## Pour recevoir le JOURNAL *CLARTÉ* - Bulletin à retourner

- Pour la paroisse Sainte-Quitterie, coupon à découper et à renvoyer au : Secrétariat paroissial - Presbytère - 15 rue Henri Labeyrie - 40800 Aire-sur-l'Adour
  - Pour la paroisse Tursan-Sainte-Marie, coupon à découper et à renvoyer à : Secrétariat paroissial - 13, rue de l'Abattoir - 40320 Geaune

Joindre votre participation de 10 euros minimum, de préférence par chèque, établi à l'ordre de : Paroisse Sainte-Quitterie ou Paroisse Tursan-Sainte-Marie.

	🗌 je souhaite recevoir Clarté	🔲 je souhaite continuer de recevoir Clarté
Nom:		Prénom:
Adres	se :	